

Ministère de la Communauté française

1010 Bruxelles , le 26 Jan 99
Boulevard Pachéco, 19, Bte 0
02 / 210.58.52

Administration générale de
l'Enseignement et de la Recherche
scientifique.

Direction générale de l'Enseignement
non obligatoire et de la Recherche
scientifique.

Service de l'enseignement
de promotion sociale.

Monsieur Jacques Lefere
Administrateur délégué
CPEONS

Rue des Halles, 13
1000 Bruxelles

Ref.: YD / Dossier pédagogique 2558

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1

Section : TAILLEUR DE PIERRE/MARBRIER (CONVENTION)
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR

Code Référence : 356100S20X1

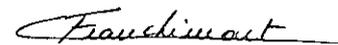
Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier
pédagogique relatif à la section mentionnée sous rubrique.

Dossier	Section / Unité	Code Réf.	Classement	Domaine
2558 S	TAILLEUR DE PIERRE/MARBRIER (CONVENTION)	356100S20X1	ESS	
2558 U 1	BASES DE LA TAILLE DE LA PIERRE NATURELLE (CONVENTION)	356101U21X1	ESST	302
2558 U 2	TAILLE DE LA PIERRE NATURELLE (CONVENTION)	356102U21X1	ESST	302
2558 U 3	TAILLE ET GRAVURE DE LA PIERRE (CONVENTION)	356103U21X1	ESST	302
2558 U 4	TAILLE DE LA PIERRE ET DU MARBRE (CONVENTION)	356104U21X1	ESST	302
2558 U 5	EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION : "TAILLEUR DE PIERRE/MARBRIER" (CONVENTION)	356100U22X1	ESSQ	302

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Po. Le Directeur général


Christelle FRANCHIMONT
Attachée

G. Schmit

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de
Mme Steels (02/210.58.42) ou Mr Dejardin (02/210.58.42)

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**DOCUMENT 8 ter****DOSSIER PEDAGOGIQUE****SECTION****1. La présente demande émane du réseau :**

- (1) Communauté française (1) Libre confessionnel
 (1) Provincial et communal (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) Jacques LEFERE.....
Administrateur délégué

Date et signature (2) 20.07.10.38.

2. Intitulé de la section : (2)

TAILLEUR DE PIERRE/ MARBRIER (CONVENTION)

CODE (3)

356100520x1

3. Finalités de la section :

Reprises en annexe n° 1 de ...1.... page(s) (2)

4. Classement de la section :

(1) Enseignement secondaire du degré : (1) inférieur

(1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court

(1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de la section de l'enseignement supérieur

Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

5. Titre délivré à l'issue de la section : Certificat de qualification de « TAILLEUR DE PIERRE/ MARBRIER (CONVENTION) », titre spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale.

6. Modalités de capitalisation :

6.1. Organigramme de la section

6.2. S'il échoue, délai maximum entre la délivrance des attestations de réussite et leur prise en compte pour la participation à l'épreuve intégrée

Repris en annexe n° 2 de ...1.... page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l'Administration

D 8 TER : au 01.01.1998

Code de la section : (3)

356100S20X1

7. Unités constitutives de la section :

<u>Intitulés</u> (2)	<u>Classement des U.F.</u> (2) (5)	<u>Code des U.F.</u> (6)	<u>Code du domaine de formation</u> (4)	<u>Unités détermi- nante s</u> (2)	<u>Nombre de périodes</u> (2)
Bases de la taille de la pierre naturelle (convention)	ESST	356101021	X1 302		320
Taille de la pierre naturelle (convention)	ESST	356102021	X1 302		320
Taille et gravure de la pierre (convention)	ESST	356103021	X1 302	X	320
Taille de la pierre et du marbre (convention)	ESST	356104021	X1 302	X	240
Epreuve intégrée de la section « tailleur de pierre/ marbrier (convention) »	ESSQ	356100022	X1 302		40

TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION	
A) nombre de périodes suivies par l'élève (2)	1240
B) nombre de périodes professeur (2)	1240

8. Profil professionnel (approuvé par le Conseil supérieur dans les cas visés au point 2.3.8.3. de la circulaire) :

Repris en annexe n° 3 de ...1..... page(s) (2)

9. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

Aucune
le 14/12/98J. LISON
INSPECTRICE

b) Décision de l'Inspecteur coordinateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

A. COLLINET
INSP. COORD.

Date : 24 DEC. 1998

Signature :

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit ESIT, ESIS, ESST, ESSQ, SCTE, SCEC, SCAG, SCPA, SCSO, SCPE, SCMA

(6) A compléter si les U.F. ont déjà été approuvées, sinon réservé à l'Administration

D 8 TER : au 01.03.1998

Section : TAILLEUR DE PIERRE/ MARBRIER (CONVENTION)**FINALITES DE LA SECTION****1. FINALITES GENERALES**

Conformément à l'article 7, § 1er et 2ème du décret, l'unité de formation devra :

- Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

2. FINALITES PARTICULIERES

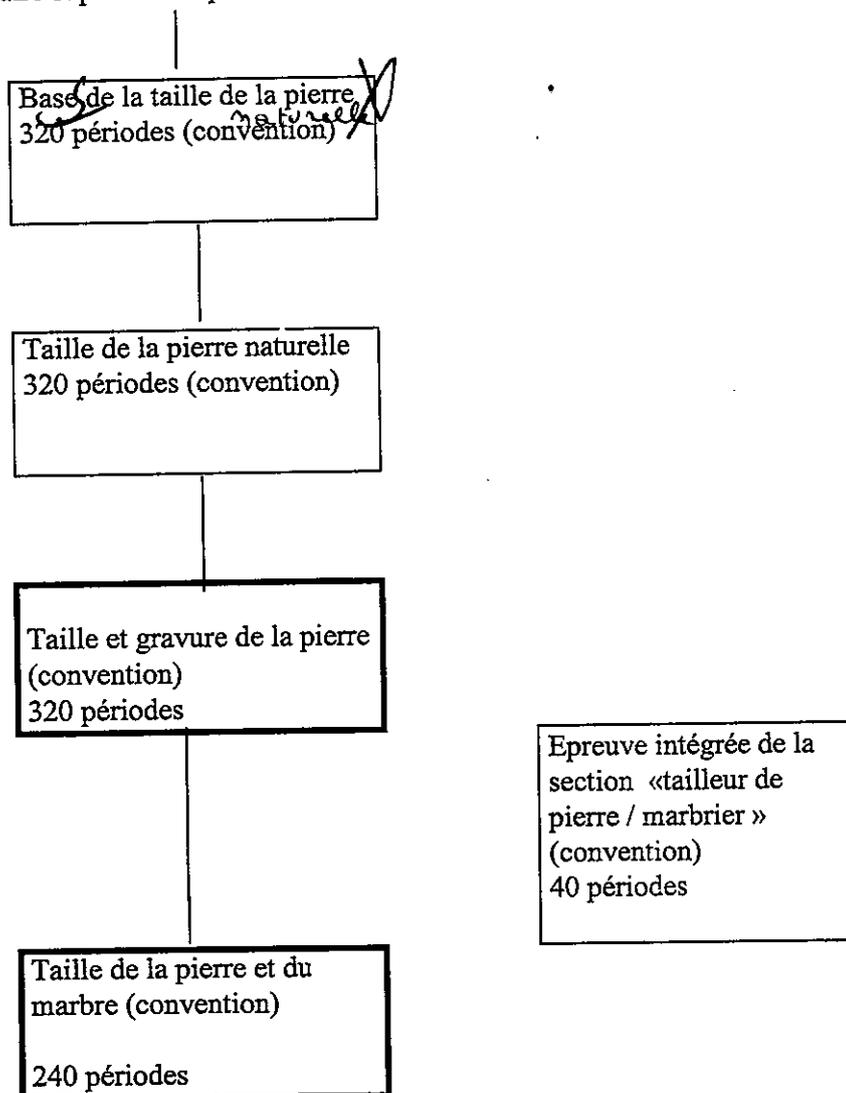
Permettre à l'étudiant d'obtenir la qualification polyvalente répondant au profil professionnel de tailleur de pierre/marbrier.

Section : TAILLEUR DE PIERRE/ MARBRIER (CONVENTION)

MODALITES DE CAPITALISATION

6.1. Organigramme de la section

- NIVEAU : Enseignement secondaire supérieur de promotion sociale



6.2. Durée de validité des attestations de réussite :

5 ans pour la prise en compte à l'épreuve intégrée des unités de formation déterminantes

TAILLEUR DE PIERRE/MARBRIER

I - CHAMP D'ACTIVITE

La profession polyvalente de tailleur de pierre/marbrier consiste au façonnage et au placement de pierre naturelle ou de marbre destiné à devenir immeuble par nature ou par destination.

II - TÂCHES

1. lire et exploiter un plan ;
2. relever les mesures sur chantier et dresser le croquis de(des) pièce(s) à réaliser ;
3. réaliser une maquette à l'échelle imposée ;
4. choisir le matériau convenant au travail à réaliser et/ou repris au cahier des charges ;
5. réceptionner, manipuler et stocker les pierres en respectant les règles de sécurité ;
6. réaliser les sciages, débitages et coupes en fonction du travail demandé ;
7. trier et stocker les chutes en vues de leur réutilisation éventuelle ;
8. réaliser les polissages, les tailles, les toilettes, les gravures et les petites sculptures décoratives des pierres naturelles ;
9. réaliser les polis, le ravalement, la mouluration, les toilettes, les gravures et les petites sculptures décoratives des marbres ;
10. contrôler les travaux qu'il a exécuté lui même.

III - DEBOUCHES

1. Ouvrier tailleur de pierre ;
2. ouvrier marbrier ;
3. entrepreneur tailleur de pierre ;
4. entrepreneur marbrier.

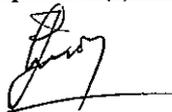
N.B. Pour exercer la profession d'entrepreneur à titre indépendant, il est nécessaire de détenir le certificat de connaissances de gestion.

Code de l'unité de formation : (3)	356101U21X1	Code du domaine de formation (4)	302
------------------------------------	-------------	----------------------------------	-----

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. <u>Dénomination du (des) cours</u>	(2)	<u>Classement du(des) cours</u>		<u>Code U</u>		<u>Nombre de périodes</u>
		(2)	(4)	(2)	(5)	
Dessin technique de la pierre		CT		J		48
Technologie de la pierre		CT		J		24
Connaissance des matériaux (taille de pierre, marbrerie)		CT		J		24
Travaux pratiques de la pierre		PP		C		160
2. Part d'autonomie		XXXXXXXX		P		64
				Total des périodes		320

12. Réservé au Service d'inspection :a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :Aucune
le 14/12/98J. LISON
INSPECTRICEb) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 24 DEC. 1998

Signature :


A. COLLINEY
INSP. COORD.

- (2) A compléter
(3) Réservé à l'Administration
(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection
(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

D 8 BIS/UF : au 01.01.98

BASES DE LA TAILLE DE LA PIERRE NATURELLE (convention)

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret du 16 avril 1991, cette unité de formation vise à:

1. Concourir à l'épanouissement personnel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
2. Répondre aux besoins et demandes en formation des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière plus générale, des milieux socio-économiques et culturels.

2. Finalités particulières

La finalité de cette unité de formation est de permettre aux étudiants d'exécuter les travaux élémentaires de la taille de la pierre et de prendre conscience de la noblesse de cet art.

BASES DE LA TAILLE DE LA PIERRE NATURELLE (convention)

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. CAPACITES

en français :

- de comprendre à la lecture et à l'audition et de résumer correctement par écrit un texte du niveau de fin de niveau secondaire inférieur;

en mathématique :

- de résoudre des problèmes arithmétiques de volumes, poids et mesures;
- d'appliquer les règles opératoires sur des expressions numériques et littérales;
- de transformer une formule, d'isoler un paramètre;
- de résoudre une équation du premier degré, à une inconnue;
- de repérer un point dans un plan par son abscisse et son ordonnée.

2.2. TITRE(S) POUVANT EN TENIR LIEU

Un titre de fin d'études de l'enseignement secondaire inférieur.

BASES DE LA TAILLE DE LA PIERRE NATURELLE (*Convention*)

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES ET LE REGROUPEMENT :

aucune recommandation particulière.

BASES DE LA TAILLE DE LA PIERRE NATURELLE (convention)

PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION

A l'issue de l'unité de formation, l'étudiant sera capable :

En ce qui concerne le dessin technique de la pierre :

- d'appliquer les tracés géométriques fondamentaux aux instruments;
- réaliser les dessins géométriques d'angles, d'axes, de polygones réguliers, des raccords, des ellipses, volutes, spirales, arcs en plein cintre, des arcs en segments, arc ogival, arc en anse de panier...
- de réaliser un croquis simple en perspective;
- d'utiliser le mécanisme des 3 vues;
- de lire un plan architectural en interprétant les cotes et les symboles;
- de réaliser des relevés de croquis à main levée sur chantier et d'en faire ensuite le dessin aux instruments.

En ce qui concerne la technologie de la pierre

envisager les risques d'accident du travail et accepter l'utilité des moyens de protection individuels ainsi que les consignes de sécurité à respecter lors de l'utilisation d'outils, de machines et d'instruments de levage;

connaître l'outillage utilisé dans la taille de la pierre;

reconnaître :

- les différentes techniques de taille à la main (actuelles et anciennes);
- les techniques de ravalement et mouluration à la main;
- les différentes techniques d'assemblage et de pose : harmoniser, sceller, accrocher, ancrer, jointoyer, nettoyer, cirer et protéger;
- les différentes techniques de gravure;
- utiliser la terminologie adéquate aux éléments de façade et de voirie;

En ce qui concerne la connaissance des matériaux (taille de pierre, marbrerie)

- comprendre le fonctionnement d'une carrière;
- déterminer le lit d'une carrière;
- analyser les supports;
- choisir les épaisseurs de pierre dans l'appareillage;
- distinguer les manipulations et le stockage des pierres;
- connaître les méthodes de mesure et de vérification;
- reconnaître les méthodes de tri et d'évacuation des pierres.
- se familiariser avec les méthodes de débitage et de vérification des pierres.
- reconnaître les différentes pierres utilisées, identifier leurs usages et leurs défauts :
 - granits;
 - petit granit;
 - grès;
 - calcaire de Tournai;
 - calcaire de l'Entre-Sambre et Meuse;
 - pierres blanches;
 - les schistes;
- reconnaître les différents marbres utilisés, identifier leurs usages et leurs défauts.

BASES DE LA TAILLE DE LA PIERRE NATURELLE (Convention)

En ce qui concerne les travaux pratiques de la pierre

- manipuler et lever la pierre de façon ergonomique en utilisant les leviers, rouleaux et moyens de levage traditionnels et en respectant les consignes de sécurité;
- dégauchir les 6 faces d'une pierre par étapes successives (brichaud, pointe, boucharde...) pour obtenir des faces planes et d'équerre
- tracer la pierre d'après le plan et/ou le gabarit du débitage et de la taille;
- tailler un joint rectiligne à partir d'une pièce à chant coupé;
- tracer et chanfreiner les pierres à mouler;
- exécuter à la main les toilettes de pierres suivantes :
 - le bouchardage;
 - les ciselures droites de 30, 25, 20, 15 coups/dm;
 - la taille ancienne;
 - le strié;
 - le sbattu;
 - le croqueté (piqueté);
 - le gradiné
- déterminer le sens de la ciselure ou de la taille;
- écurer;
- adoucir et polir.
- entretenir l'outillage;
- protéger les ouvrages en cours ou achevés;
- trier et stocker les retailles de pierre par qualité, épaisseur et possibilité de réemploi.

BASES DE LA TAILLE DE LA PIERRE NATURELLE (convention)

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

Le seuil de réussite sera considéré comme atteint si l'étudiant est capable de réaliser une pierre simple (seuil de porte ou de fenêtre) avec ravalement, ciselures et moulures simples en respectant les dimensions du plan.

Pour la détermination du degré de maîtrise par l'étudiant, il sera notamment tenu compte:

- du respect du plan;
- de la planéité des surfaces;
- de la précision des mesures;
- de l'absence d'éclats;
- de la propreté des travaux;
- de la régularité des ciselures.

BASES DE LA TAILLE DE LA PIERRE NATURELLE (*Continuation*)

PROFIL DU CHARGE DE COURS

Un enseignant.

Code de l'unité de formation : (3) 356102021x1	Code du domaine de formation (4) 302
---	---

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

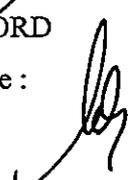
Horaire minimum :

1. Dénomination du (des) cours (2)	Classement du(des) cours (2) (4)	Code U (2) (5)	Nombre de périodes (2)
Dessin technique appliqué à la taille de la pierre	CT	J	48
Technologie de la pierre	CT	J	24
Connaissance et résistance des matériaux	CT	J	24
Travaux pratiques de la pierre	PP	C	160
2. Part d'autonomie	XXXXXXXX	P	64
		Total des périodes	320

12. Réservé au Service d'inspection :a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :*Aucune**Le 14/12/98*J. LISON
INSPECTRICEb) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :


COLLINET
INSP. COORD.Date : **24 DEC. 1998**

Signature :

(2) A compléter

(3) Réservé à l'Administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

D 8 BIS/UF : au 01.01.98

TAILLE DE LA PIERRE NATURELLE (convention)

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret du 16 avril 1991, cette unité de formation vise à:

1. Concourir à l'épanouissement personnel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
2. Répondre aux besoins et demandes en formation des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière plus générale, des milieux socio-économiques et culturels.

2. Finalités particulières

La finalité de cette unité de formation est de permettre aux étudiants d'exécuter les travaux avancés de la taille de la pierre et de prendre conscience de la noblesse de ce métier.

TAILLE DE LA PIERRE NATURELLE (convention)

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. CAPACITES

l'étudiant sera capable de réaliser une pierre simple (seuil de porte ou de fenêtre) avec ravalement, ciselures et moulures simples en respectant les dimensions du plan.

2.2. TITRE(S) POUVANT EN TENIR LIEU

Attestation de réussite de l'unité de formation « Bases de la taille de la pierre naturelle ».

TAILLE DE LA PIERRE NATURELLE (convention)

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES ET LE REGROUPEMENT :

aucune recommandation particulière.

TAILLE ET GRAVURE DE LA PIERRE (convention)

PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION

A l'issue de l'unité de formation, l'étudiant sera capable :

en dessin technique appliqué à la taille de la pierre:

- de réaliser la projection d'un point, d'une droite, d'une surface;
- de rechercher la vraie grandeur d'une droite, d'une figure géométrique;
- de représenter des ouvrages à l'échelle (mis de face, de profil, en plan, coupe)
- représenter les différents appareils de pierre naturelle et dessin en projection et en perspective;
- représenter des épures et des tracés, en déduire et exécuter les gabarits nécessaires à l'échelle 1/1 ;
- utiliser les éléments de géométrie descriptive plans et techniques de projection, intersections;

En ce qui concerne la technologie de la pierre

- identifier les différents types de voûtes et plates-bandes;
- envisager leur pose sur cintre;
- choisir les mortiers et leur application;
- identifier les types de moulures et les différentes étapes de réalisation;
- reconnaître les ordres classiques et les différentes architectures;

TAILLE ET GRAVURE DE LA PIERRE (convention)

PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION

A l'issue de l'unité de formation, l'étudiant sera capable :

En ce qui concerne la connaissance et la résistance des matériaux

appréhender les phénomènes physiques et mécaniques suivants :

- notions de forces et de leviers;
- masse volumétrique apparente;
- dilatation;
- porosité et capillarité;
- résistance au gel et aux intempéries;
- résistance à l'usure;
- étanchéité et écoulement des eaux:
- résistance des différentes pierres et les coefficients de sécurité;
- résistance à la compression; flexion et cisaillement;
- épaisseur d'un linteau en fonction des charges;
- influence des imperfections sur la résistance de la pierre;
- reconnaître les propriétés des matériaux accessoires;
 - cuits : tuiles, briques réfractaires;
 - non-cuits : Fibrociment, parpaings, béton cellulaire;
 - Pierre reconstituée;

En ce qui concerne les travaux pratiques de la pierre

- manipuler et lever la pierre de façon ergonomique en utilisant les leviers, rouleaux et moyens de levage traditionnels;
- réaliser un sommier, un claveau et une clef;
- vérifier et poser les gabarits sur les 3 pièces;
- mettre à dimension les blocs et ajuster les joints;
- réaliser la feuillure et l'ébrasement;
- appliquer une taille ancienne inclinée;
- indiquer le millésime en lettres et chiffres (en creux);
- réaliser une voûte en plein cintre;
- vérifier et poser le gabarit;
- ajuster les 3 pièces travaillées à la main et à la machine;
- moulurer le parement;
- appliquer une taille ancienne;
- assembler les pièces.

TAILLE DE LA PIERRE NATURELLE (Convention)

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

Le seuil de réussite sera considéré comme atteint si l'étudiant est capable de réaliser une voûte en plein cintre; en 3 pièces; en respectant les dimensions du gabarit sur plan et en ajustant les joints.

Pour la détermination du degré de maîtrise par l'étudiant, il sera notamment tenu compte:

- du respect du plan;
- de la précision de l'assemblage;
- de la précision des mesures;
- de l'absence d'éclats;
- de la propreté des travaux;
- de la régularité des ciselures.

TAILLE DE LA PIERRE NATURELLE (convention)

PROFIL DU CHARGE DE COURS

Un enseignant.

TAILLE ET GRAVURE DE LA PIERRE (convention)

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret du 16 avril 1991, cette unité de formation vise à:

1. Concourir à l'épanouissement personnel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
2. Répondre aux besoins et demandes en formation des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière plus générale, des milieux socio-économiques et culturels.

2. Finalités particulières

La finalité de cette unité de formation est de permettre aux étudiants d'exécuter les travaux avancés de la taille et de la gravure de la pierre

TAILLE ET GRAVURE DE LA PIERRE (convention)

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. CAPACITES

L'étudiant doit être capable de concevoir et de réaliser une voûte en plein cintre; en 3 pièces, en respectant les dimensions du gabarit sur plan et en ajustant les joints.

2.2. TITRE(S) POUVANT EN TENIR LIEU

Attestation de réussite de l'unité de formation « Taille de la pierre naturelle ».

TAILLE ET GRAVURE DE LA PIERRE (convention)

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES ET LE REGROUPEMENT :

aucune recommandation particulière.

TAILLE ET GRAVURE DE LA PIERRE (convention)

PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION

A l'issue de l'unité de formation, l'étudiant sera capable :

En ce qui concerne le dessin technique de la pierre :

- identifier et réaliser le dessin de la lettre;
- réaliser des compositions de lettrages et de logos;
- représenter des ouvrages à l'échelle (face, profil, plan , coupes et bordereaux);
- dessiner des projets de travaux artisanaux en pierres et marbres divers en prévoyant les techniques d'assemblage (ouvrage, accrochages..) et de pose;

En ce qui concerne la technologie de la pierre

- concevoir différents appareils de pierres et de marbres tel que :
 - cheminées;
 - escaliers;
 - pierres tombales;
- calculer différentes surfaces dallées complexes;
- identifier les différentes étapes de réalisation;
- élaborer le bordereau du travail à réaliser;
- estimer la durée de réalisation;
- réaliser le devis;
- être sensibilisé aux notions de non-qualité, à l'assurance qualité et à la traçabilité dans l'esprit de la norme ISO 9000

En ce qui concerne la connaissance des matériaux (taille de pierre, marbrerie)

en fonction de la nature de la pierre ou du marbre :

- distinguer les différentes techniques d'entretien;
- identifier les différentes techniques de restauration (collage, masticage, doublage);
- reconnaître les différentes techniques de gravure;
- prévoir les cas d'utilisation du sablage et de coupe au jet d'eau;

En ce qui concerne les travaux pratiques de la pierre

- utiliser alternativement les outils manuels et mécaniques afin de réaliser un ou plusieurs degrés de marches d'escalier à noyau en colimaçon;
- vérifier et tracer les gabarits
- réaliser des pièces polies sur leur giron avec zone antidérapante ciselée et d'une contremarche ciselée à n coups par dm; configurer l'arrière de la marche en meulé bleu;
- réaliser la gravure de plaques commémoratives en creux et en relief;
- exécuter la taille d'un élément d'ouvrage à facettes reprenant les différentes tailles usuelles;

TAILLE ET GRAVURE DE LA PIERRE (convention 1)

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

Le seuil de réussite sera considéré comme atteint si l'étudiant est capable d'exécuter la taille d'un élément d'ouvrage à facettes reprenant les différentes tailles usuelles et de graver une plaque commémorative en respectant les règles de l'art.

Pour la détermination du degré de maîtrise par l'étudiant, il sera notamment tenu compte:

- du respect du plan;
- de la précision de l'assemblage;
- de la précision des mesures;
- de l'absence d'éclats;
- de la propreté des travaux;
- de la régularité des ciselures et de la gravure.

TAILLE ET GRAVURE DE LA PIERRE (convention)

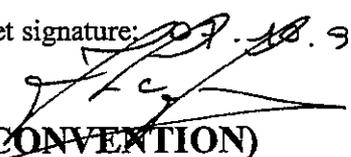
PROFIL DU CHARGE DE COURS

Un enseignant.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**DOCUMENT 8 bis****DOSSIER PEDAGOGIQUE****UNITE DE FORMATION****1. La présente demande émane du réseau :**

- (1) Communauté française (1) Libre confessionnel
 (1) Provincial et communal (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) Jacques LEFERE
 Administrateur délégué

Date et signature:  10. 98**2. Intitulé de l'unité de formation : (2)****TAILLE DE LA PIERRE ET DU MARBRE (CONVENTION)**

Code de l'unité de formation : (3)	356104021X1	Code du domaine de formation (4)	302
------------------------------------	-------------	----------------------------------	-----

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1.... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1.... page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

(1) Enseignement secondaire de : (1) transition (1) qualification
 du degré : (1) inférieur (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court

(1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de page(s) 1 (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de page(s) 1 (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de page(s) 1 (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de page(s) 1 (2)

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l'Administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

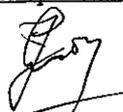
D 8 BIS/UF : au 01.01.98

Code de l'unité de formation : (3) 356104021X1	Code du domaine de formation (4) 302
---	---

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. Dénomination du (des) cours (2)	Classement du(des) cours (2) (4)	Code U (2) (5)	Nombre de périodes (2)
Travaux pratiques pierre et marbre	PP.	C	192
2. Part d'autonomie	XXXXXXXXXX	P	48
		Total des périodes	240

12. Réserve au Service d'inspection :a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :*Aucune**Le 14/12/98*J. LISON
INSPECTRICEb) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :


A. COLLINET
INSP. COORD.Date : **24 DEC. 1998**

Signature :

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

D 8 BIS/UF : au 01.01.98

TAILLE DE LA PIERRE ET DU MARBRE (convention)

1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret du 16 avril 1991, cette unité de formation vise à:

1. Concourir à l'épanouissement personnel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
2. Répondre aux besoins et demandes en formation des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière plus générale, des milieux socio-économiques et culturels.

2. Finalités particulières

La finalité de cette unité de formation est de permettre aux étudiants d'exécuter les travaux élémentaires de la taille du marbre.

TAILLE DE LA PIERRE ET DU MARBRE (convention)

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. CAPACITES

L'étudiant dit être capable de concevoir et d'exécuter la taille d'un élément d'ouvrage à facettes reprenant les différentes tailles usuelles et de graver une plaque commémorative en respectant les règles de l'art.

2.2. TITRE(S) POUVANT EN TENIR LIEU

Attestation de réussite de l'U.F. Taille et gravure de la pierre.

TAILLE DE LA PIERRE ET DU MARBRE (convention)

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES ET LE REGROUPEMENT :

aucune recommandation particulière.

TAILLE DE LA PIERRE ET DU MARBRE (convention)

PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION

A l'issue de l'unité de formation, l'étudiant sera capable :

En ce qui concerne les travaux pratiques de la pierre

- concevoir et préparer une réalisation originale;
- réaliser les éléments de cet ensemble complexe avec encrage reprenant différentes tailles, gravures et mouluration;

En ce qui concerne les travaux pratiques du marbre

- concevoir et préparer une réalisation originale;
- réaliser un assemblage décoratif collé et mastiqué de pièces de marbre;

TAILLE DE LA PIERRE ET DU MARBRE (convention)

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

Le seuil de réussite sera considéré comme atteint si l'étudiant est capable de concevoir et préparer une réalisation originale ainsi qu'un assemblage décoratif collé et mastiqué de pièces de marbre suivant les règles de l'art.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera notamment tenu compte:

- du respect du plan;
- de la précision de l'assemblage;
- de la précision des mesures;
- de l'absence d'éclats;
- de la propreté des travaux;
- de la régularité des ciselures et de la gravure.

TAILLE DE LA PIERRE ET DU MARBRE (convention)

PROFIL DU CHARGE DE COURS

Un enseignant.

Code de l'unité de formation : (3)	356100U22X1	Code du domaine de formation (4)	302
------------------------------------	-------------	----------------------------------	-----

11. Horaire minimum de l'unité de formation :**Code U**

11.1 Etudiant : (2) 40 périodes

Z

Le nombre de périodes suivies par l'étudiant est mentionné sur le titre délivré.

11.2. Encadrement de l'épreuve intégrée :

<u>Dénomination des cours</u>	<u>Classement</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>	
			- par étudiant (1)	- par groupe d'étudiants (2)
Préparation à l'épreuve intégrée de la section: « tailleur de pierre/ marbrier (convention) »	CT	I		4
Epreuve intégrée de la section : « tailleur de pierre/ marbrier (convention) »	PP	O		36
Total des périodes :				40

✓

Le nombre de périodes confiées à un chargé de cours est prélevé sur la dotation de périodes **MAIS** n'est pas mentionné sur le titre délivré.

12. Réserve au Service d'inspection :a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

Aucune
Le 14/12/98

J. LISON
INSPECTRICE

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 24 DEC. 1998

Signature :

M. COLLINET
INSP. COORD.

- (2) A compléter
(3) Réserve à l'Administration
(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

D 8 BIS/UF/E.I : au 01.03.98

EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION "TAILLEUR DE PIERRE/MARBRIER" (convention)

1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret du 16 avril 1991, cette unité de formation vise à:

1. Concourir à l'épanouissement personnel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
2. Répondre aux besoins et demandes en formation des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière plus générale, des milieux socio-économiques et culturels.

2. Finalités particulières

La finalité de cette unité de formation est de constater que l'étudiant est capable de concevoir et de réaliser, de manière autonome, des travaux complexes en pierre naturelle et en marbre

EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION "TAILLEUR DE PIERRE/MARBRIER"

(convention)

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

Néant

EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION "TAILLEUR DE PIERRE MARBRIER"
(convention)

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES ET LE
REGROUPEMENT :

aucune recommandation particulière.

EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION "TAILLEUR DE PIERRE MARBRIER" (*Convention*)

PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION

PROGRAMME POUR L'ETUDIANT

A partir d'un plan d'ensemble imposé, établir le plan de détail de l'élément complexe à réaliser, en réaliser la perspective cavalière ainsi que les gabarits.

Réaliser la pièce qui sera tantôt en pierre naturelle, tantôt en marbre ~~en marbre~~ ainsi que le contregabarit de contrôle.

PROGRAMME POUR LE PERSONNEL CHARGE DE L'ENCADREMENT

- Etablir le plan d'ensemble des ensembles complexes en pierre naturelle et en marbre du travail demandé,
- vérifier les gabarits et les croquis;
- suivre la réalisation :
- .. suivre l'ébauche et la taille .

EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION "TAILLEUR DE PIERRE MARBRIER" (convention)

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

Le seuil de réussite sera considéré comme atteint si l'étudiant est capable de réaliser un élément complexe s'intégrant dans un ensemble en respectant les dimensions du plan et les règles de l'art.

La maîtrise des capacités terminales sera vérifiée pour une réalisation en pierre naturelle et pour une réalisation en marbre.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera notamment tenu compte:

- o du respect du plan;
- o de la précision de l'assemblage;
- o de la précision des mesures;
- de l'absence d'éclats;
- o de la propreté des travaux;
- o de la régularité des ciselures.

EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION "TAILLEUR DE PIERRE MARBRIER"
(convention)

PROFIL DU CHARGE DE COURS

Un enseignant.